

Quel modèle de démocratie pour la promotion de la recherche scientifique dans les pays arabo-musulmans : le cas du Maroc

BOUCHRA JDAINI *

L'histoire enseigne que la civilisation est une création infatigable de l'homme, qu'elle est inséparable du libre exercice de ses facultés intellectuelles et qu'elle cesse de s'épanouir et s'arrête aussitôt dans son développement dès que les conditions sociopolitiques s'y montrent défavorables.

Ainsi, les politiques de la recherche correspondent à des choix politiques qui méritent d'être largement débattus. Mais la mise en débat des choix scientifiques n'a rien d'évident et la publicisation des controverses scientifiques fait peur ! Il faut compter aussi avec l'affaiblissement du rôle de l'Etat nation, lié notamment à la multiplication des niveaux de décision (Région, Nation, Europe, international). A l'ère de la mondialisation et de la marchandisation de l'innovation, quelles sont les possibilités de choix ? Par exemple, avons-nous le choix en tant que pays « arabo-musulmans », de faire des choix qui ne correspondraient pas à ceux adoptés par les Etats-Unis d'Amérique ?

Au mieux, quel modèle de « démocratie » dans ces pays correspond le mieux aux exigences de cette science moderne, totalement ou partiellement mondialisée ?

JURISMAT, Portimão, n.º 7, pp. 361-370.

* Professeur en Droit Privé, FSJES, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.

Depuis bien longtemps, le Maroc s'est engagé dans une perspective d'ouverture vers l'extérieur et tente tant bien que mal de s'amarrer dans un monde d'interdépendance, dont le mot d'ordre est compétitivité et productivité.

Dans le cadre de la recherche scientifique, le Maroc n'est encore qu'aux espoirs de regagner la deuxième ou la première place au niveau africain, et cette ascension ne sera possible que par la détermination de l'Etat, et les engagements politiques qu'il doit prendre vis-à-vis ses chercheurs et les hommes de la science.

Première partie : Aspects pratiques des modèles de démocratie pour la promotion de la science dans les pays arabo-musulmans

I/ Les relations entre science, démocratie, et religion

A/ Quelles relations entre science et démocratie ?

En quoi la démocratie n'est-elle pas scientifique ? Il n'y a pas de vérité du devoir être du pouvoir, au mieux une opinion droite ; la démocratie repose sur la raison universelle, sur le consentement éclairé à une décision majoritaire, un respect de l'autre. Il n'y a pas de science politique, si la politique ne peut être scientifique (au mieux elle peut être un art) ; on peut critiquer la démocratie au nom de l'opinion éclairée, d'une certaine compétence mais le problème de l'expertise se pose : qui doit décider ? Le citoyen ou l'expert ? La compétence donne-t-elle des droits ? Le savant n'a pas tous les droits. En science, pas de séduction, de fascination, d'intimidation, de falsification, de corruption, toutes souvent à l'œuvre dans la démocratie.

Par ailleurs, dans toute civilisation évoluée, le travail du rationnel procède d'une nécessité interne, contraignante et irrésistible. Le fait qu'elle ait reçu son impulsion de la philosophie grecque n'implique pas que la spéculation arabe soit un savoir marginal, accidentel, sans originalité intrinsèque ni fondement objectif dans la société qui la porte. Une idéologie peut refléter, d'une manière plus au moins déformée, les besoins d'une époque ; elle peut ne pas entretenir avec elle des rapports profondément significatifs. On peut emprunter de l'extérieur une terminologie, des concepts opératoires, une technique de recherche, mais cela ne fait pas une pensée, ne nourrit pas une pensée qui pour exister, doit tenir sa force des profondeurs mêmes du processus historique qu'elle a pour fonction d'éclairer et de féconder.¹

¹ Rédha Malek, « Tradition et révolution, l'enjeu de la modernité en Algérie et dans l'islam », Editions : Sindbad, Paris 1993, p, 84

La rationalité n'est pas quelque chose d'extérieur à nous ; elle est en nous. Seulement, elle ne s'épanouit qu'à la faveur d'un grand mouvement historique, une révolution, l'émergence d'une nouvelle couche sociale, l'éclosion d'une culture ou d'une civilisation d'envergure universelle.

B/ La religion est-elle un frein pour la promotion de la science ?

Historiquement, la science a connu des rapports très complexes avec le religieux. Dans le monde arabo-musulman porté par le dynamisme unificateur de l'islam, les sciences (astronomie, mathématiques, médecine, optique...) ont atteint un haut degré de développement. C'est en partie grâce à la transmission de ces savoirs au monde latin que celui-ci devint la matrice des sciences modernes telles qu'elles se sont définies aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Les sciences sont alors à la fois portées par des scientifiques chrétiens – Copernic, Mendel, Lemaître – et connaissent régulièrement des difficultés avec l'Eglise – Galilée, Darwin.

De même, la démocratie présente des figures historiques multiples. Si certaines démocraties se sont constituées à l'encontre d'un pouvoir soutenu par les religieux – France, Angleterre -, d'autres ont pris la forme de mouvements d'autonomisation soutenus par le monde religieux – Etats-Unis, Belgique. Il en va de même des Terres d'Islam traversées au cours du temps et aujourd'hui encore par une grande diversité de formes et de perceptions politiques, économiques et sociales.

Dans les sociétés contemporaines occidentales, science, démocratie et religion connaissent des rapports pacifiés sur la base d'une claire distinction entre Etat et pouvoirs religieux ainsi que d'une évolution de la pensée théologique.

Pourtant de nouvelles questions surgissent. Le débat darwinisme-religion reprend vigueur à partir du courant créationniste aux Etats-Unis, relayé en Europe par certains courants religieux de diverses confessions.

Par ailleurs, la question de la compatibilité du religieux avec la démocratie elle-même réapparaît sous la forme de revendications identitaires qui mettent en question la neutralité de la loi.

II/ Science et démocratie : Enjeux et nouvelles pratiques

A/ Science et démocratie laïque :

A priori, la démocratie laïque est une chance pour la science, puisque les scientifiques de l'état sont payés par l'Etat et sont astreints au respect de la laïcité institutionnelle. L'idiologie et les options métaphysiques du savant n'est pas supposée

avoir d'impact sur son septime initial. Quant il est au laboratoire, il les laisse au vestiaire. C'est le respect du principe politique de la laïcité, qui permet à la découverte du monde réel de s'épanouir en toute neutralité.

B/ Sciences et capitalisme :

Le système économique et industriel du capitalisme a mis en œuvre « la science » pour partir à la conquête du monde, parce que cette méthode particulière correspond à sa vision générale du monde, et par là lui permet de réaliser son projet politique. En effet, le capitalisme conçoit le monde comme une immense accumulation de choses, de ressources naturelles et humaines à exploiter pour les transformer en marchandises. La méthode scientifique permet d'appréhender les conditions de la vie, les êtres vivants et les hommes en tant que choses, et par-là de les manipuler, de les transformer et de les instrumentaliser de manière technique et économique pour en faire de la matière à marchandise dans son gigantesque processus de production et de circulation.

La méthode scientifique a donc été mise en œuvre hors du domaine restreint où elle était valable; son champ d'application a été abusivement étendu à l'ensemble des aspects de la vie par le capitalisme – avec la complicité active des scientifiques, rappelons-le² – à mesure que la puissance économique et technique de ce système s'accroissait. L'erreur fondamentale de "la Science moderne" – celle qui a engendré tous les désastres que nous subissons aujourd'hui – est de prétendre qu'elle peut étudier et manipuler les êtres vivants, les hommes et leur monde tout comme elle étudie et manipule les choses dans ses laboratoires. Or les êtres vivants et les hommes ne peuvent être réduits à l'état de choses sans être très gravement mutilés; sans que leur soit ôtées les capacités qui fondent leur spécificité d'êtres vivants. Or, ce qui distingue les êtres des choses, c'est cette capacité d'avoir une grande diversité de rapports entre eux et avec le monde qui les entoure, et par là, pas seulement subir et s'adapter aux circonstances, mais aussi d'utiliser et de transformer ces circonstances pour vivre à leur manière. En les traitant comme des choses, non seulement on nie l'existence de leur liberté et de leur autonomie, mais surtout on en vient naturellement à vouloir la supprimer, puisqu'elle devient un obstacle à leur manipulation en tant que choses.

² Voir le discours de Marcellin Berthelot, "En l'an 2000" prononcé en 1896 au banquet de la Chambre syndicale des Produits chimiques, reproduit dans "Aveux complets des véritables mobiles du crime commis au CIRAD..." de René Riesel, édition de l'Encyclopédie des Nuisances, 2001

C/La science de demain :

Dans la politique actuelle, il y a des mots d'ordre qui reviennent systématiquement : fluidité, mobilité, compétition qui sont ceux du capitalisme. Dans la nouvelle politique des gouvernements européens et ceux des pays industrialisés, relayée par les organismes de décision (Bruxelles, Washington, Hongkong, etc...) les chercheurs devenus perpétuels contractuels vont être des mercenaires voguant de contrat à contrat, alors que la recherche fondamentale a besoin de temps. La politique scientifique sera décidée au niveau communautaire et universelle et transférée aux entreprises et non dans les laboratoires. Par diminution des statuts, la politique scientifique sera de moins au moins inspirée des impulsions nées au cœur des disciplines.

La science échappera donc au contrôle citoyen, et les entreprises vont décider ce qu'elles veulent financer. Or, la recherche scientifique fondamentale doit rester une affaire d'Etat, distributeur des richesses intellectuelles, initiée au cœur des laboratoires, sans quoi la recherche scientifique est mal partie.³

Deuxième partie : La recherche scientifique au Maroc : Etat des lieux et perspectives :

Quelle politique menée par le Maroc dans la recherche scientifique ?

En vue de contribuer à la définition de la politique nationale de la recherche scientifique et à l'évaluation des programmes mis en œuvre, l'Académie Hassan II⁴ des Sciences et Techniques a élaboré et édité en Mai 2009 un rapport intitulé «⁵ Pour une relance de la recherche scientifique et technique au service du développement du Maroc ». Dans ce document, elle avait illustré par plusieurs exemples précis, la pertinence de la recherche scientifique pour le développement et l'avenir du Maroc. Elle avait en particulier noté les progrès accomplis, mais aussi les faiblesses et surtout une évolution préoccupante depuis 2003-2004. En effet, le texte du rapport, accompagné des données statistiques les plus récentes, alertait les autorités nationales compétentes sur l'urgence de la prise de mesures visant à relancer la recherche scientifique nationale. A cette fin le document proposait une série de mesures concrètes et recommandations tout à fait réalisables ; et cela pour donner un nouveau

³ Communication de Guillaume LECONTE, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Réflexions inspirées du texte de Claudie Haïgnéré dans le livre de Luc Ferry et Xavier Darcos : Lettre à ceux qui aiment l'école

⁴ Académie Hassan II des sciences et techniques, inaugurée le 18 Mai 2006 à Rabat.

⁵ Rapport de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, « Développer la recherche scientifique et l'innovation pour gagner la bataille de la compétitivité, un état des lieux et des recommandations », Rabat, Novembre 2012.

souffle au système de recherche scientifique et technique au Maroc et le mettre résolument au service du développement en définissant une stratégie à l'horizon 2020.

I/ Etat des lieux : quelques succès à consolider et de nombreuses faiblesses à corriger

L'objectif de cette étude consiste à dresser un état des lieux à plusieurs niveaux :

A/ Ressources humaines et personnel de la recherche développement :

En 2010, les effectifs du personnel de la recherche scientifique au Maroc exerçaient des activités dans 618 institutions marocaines, et leurs taux s'élève à 37246 personnes physiques, réparties entre les établissements publics et privés.

L'on peut constater selon les dernières statistiques, que la proportion des chercheurs du secteur privé a augmenté de 181°/° entre 1999 et 2010, alors que celle des chercheurs public diminuait de 5,6°/°.

Par ailleurs, dans l'analyse des indicateurs de la recherche scientifique au niveau international, la place des doctorants et des étudiants de troisième cycle est considérée comme un élément significatif de la vitalité et du niveau du système national de recherche.

Ainsi, entre 1996 et 2010, le nombre total de doctorats délivrés était de 10121, cela représente en moyenne 675 doctorats délivrés par an, soit un nombre encore très faible par rapport aux besoins du pays, et en particulier pour assurer le renouvellement des enseignants chercheurs, atteints par limite d'âge.

A côté de ces constatations faites à partir des données chiffrées, la situation en matière d'encadrement et de ressources humaines est aggravée par :

- Une absence de politique de gestion et de valorisation des ressources humaines de la recherche ;
- Une absence de stratégie destinée à instaurer des mécanismes réellement incitatifs et à introduire une saine émulation au sein de la communauté scientifique et une reconnaissance de la fonction recherche ;
- Enfin, l'absence d'un statut de l'enseignant-chercheur qui rehausse et valorise l'activité de recherche ; il semble malheureusement que, dans le cadre du statut actuel, l'engagement dans la recherche est plutôt découragé, au lieu d'être encouragée.

B/ Ressources financières consacrées à la recherche scientifique :

Entre 1999 et 2010, la Dépense Intérieure Brute de Recherche et Développement (DIRD), a augmenté de façon soutenue, passant de 1,45 milliards de DH en 1999 à près de 5,6 milliards de DH en 2010, soit une augmentation de plus de 284°/°.

Il faut signaler que la progression du secteur privé est très significative, puisque la contribution en volume est passée de 7°/° en 1999, à 30°/° en 2010.

Il est à noter qu'en 2010, la part du Produit Intérieur Brut consacré à la recherche et développement au Maroc est de 0,73°/°, ce qui le situait parmi les pays qui consacrent entre 0,5 et 1°/° de leur PIB à la recherche développement comparé à d'autres pays comme le Portugal 1,66°/°, la République Tchèque 1,53°/°, l'Espagne 1,38°/°, la France 2,23°/°, ou encore la Corée du Sud 3,36°/°.

C/ Production scientifique :

La production scientifique se mesure à l'aune du nombre de publications parues dans les revues scientifiques internationales indexées et à comité de lecture. Elle englobe également les travaux sanctionnés par l'édition d'ouvrages scientifiques de valeur, ainsi que les brevets d'invention déposés au niveau international.

Pour apprécier la production scientifique du Maroc, référencée dans les revues à comité de lecture, selon le rapport présenté par l'académie scientifique Hassan II, entre 1987 et 2003, la production scientifique marocaine a progressé d'une manière significative, jusqu'à occuper la troisième place en Afrique, derrière l'Afrique du sud et l'Egypte, et apparaître ainsi dans les statistiques mondiales.

Toutefois, depuis 2003-2004, le rythme de croissance de cette production s'est beaucoup ralenti ; elle a connu même une stagnation voir une baisse qui va durer jusqu'à 2007, et elle gardera la 6eme place jusqu'à 2010.

II/ Pour une relance de la recherche scientifique et technique au Maroc : Défis et opportunités :**A/ Les défis :**

Le Maroc a choisi l'ouverture de son économie et s'efforce de trouver de nouveaux débouchés à ses productions et gagner ainsi de nouvelles parts de marché pour son développement. Pour ce faire, il doit relever les défis d'ordre politique, économique, social et environnemental ; il doit disposer d'un socle scientifique et technique solide

sur lequel il peut bâtir une économie moderne et compétitive, capable d'affronter les défis de la mondialisation.

Les mutations rapides intervenues ces dernières années nous imposent de réfléchir aux défis et enjeux mondiaux et nationaux, et de leur trouver les réponses adéquates.

- En effet au niveau international, la communauté scientifique doit relever des défis majeurs relatifs à la sécurité et la paix, à l'alimentation, au changement climatique et à la question du réchauffement global, au durable, à l'épuisement des ressources naturelles (eau, matières premières), à l'approvisionnement durable en matière d'énergie. Ces défis ne sont pas étrangers aux préoccupations du Maroc qui, à l'instar des autres pays doit les intégrer dans sa politique scientifique et technique.
- En vérité ces défis pour le Maroc sont de trois ordres :
 - **Social :**

La nouvelle constitution marocaine prévoit l'émergence d'une société plus solidaire qui met l'homme au centre des préoccupations des politiques publiques et considère le bien être du citoyen comme l'objectif ultime des actions de l'état ; dans un tel projet de société, la recherche scientifique et en particulier la recherche en sciences sociales a une place de choix, en réponse aux besoins de la société.
 - **Politique :**

Les principes et les options affirmées dans la constitution marocaine en matière de promotion de la démocratie, des libertés publiques, de l'égalité des chances, de bonne gouvernance, de transparence, et de développement durable ne peuvent se réaliser sans évaluation scientifique des résultats des politiques publiques.
 - **Economique :**

Depuis son indépendance, le Maroc a fait le choix de l'ouverture et de la liberté d'entreprendre. Il s'est adapté à la mondialisation en réalisant des réformes structurelles importantes (financière et bancaire, douanière, commerciale ouvrant la voie aux privatisations et concessions, réformes fiscale).

Il a été le premier pays non européen à signer un accord d'association important avec l'union européenne et il s'efforce d'approfondir ses relations commerciales avec elle grâce à la création progressive d'une zone de libre échange. Il a aussi signé d'autres accords de libre échange avec plus de 34 pays, notamment les Etats Unis d'Amérique, les pays de l'accord d'Agadir (Tunisie, Egypte, Jordanie, Turquie), alors que les négociations sont avancées avec le Canada et d'autres pays de l'Amérique du Sud.

Une telle politique d'ouverture économique, qui a pour corolaire le renforcement d'une compétitivité déjà fragile, ainsi que la nécessité de diversifier l'offre nationale, associé au grand défi de l'adaptation aux

normes internationales de production et de qualité, ne peut réussir qu'en faisant de la recherche et de l'innovation un levier important du développement à court, moyen et long termes.

Au cœur de cette stratégie de développement de la recherche scientifique et de l'innovation, on trouve les cadres et les compétences dont les effectifs et les qualifications sont essentiels pour sa réussite, qui est souvent moins liée aux moyens financiers et matériels disponibles qu'à la qualité des chercheurs, ingénieurs, cadres et techniciens qu'il faut former et perfectionner.

Sources bibliographiques**Ouvrages :**

- 1/ REDHA Malek, « Tradition et révolution, l'enjeu de la modernité en Algérie et dans l'islam », Editions : Sindbad, Paris 1993
- 2/ Alain AMBROSI, Science et Démocratie, C&F éditions, Bèlèm 2009
- 3/ Luc Ferry et Xavier Darcos : Lettre à ceux qui aiment l'école, Editions : Odile Jacob, Avril 2003
- 4/ Isabelle Stengers, Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la techno science, Editions Amazon, Septembre 2002

Articles et Rapports

- 1/ Discours de Marcellin Berthelot, "En l'an 2000" prononcé en 1896 au banquet de la Chambre syndicale des Produits chimiques, reproduit dans "Aveux complets des véritables mobiles du crime commis au CIRAD..." de René Riesel, édition de l'Encyclopédie des Nuisances, 2001
- 2/ Rapport de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, « Développer la recherche scientifique et l'innovation pour gagner la bataille de la compétitivité, un état des lieux et des recommandations », Rabat, Novembre 2012
- 3/ Science, démocratie, religion, Islam, christianisme et modernité. Colloque international organisé par l'Université catholique de Louvain en Belgique, le 06 et 07 Novembre 2008.
- 4/ T. K. Biaya, Quelle Démocratie pour l'Afrique? Réflexions sur ses Possibilités et ses Caractéristiques. Dakar 1998

Webliographie :

- http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/10/17/plus-de-science-pour-plus-de-democratie_3497896_3232.html
- <http://histsciences.univ-paris1.fr/forum/bibliotheque/texte-pb-joly.pdf>
- <http://acl.ac-creteil.fr/domaines/Dossiers-Pedagogiques/Science-et-democratie.pdf>